

## Examens cardiologie

### Enregistrement par holter :

#### Quoi ?

Le holter est un dispositif portatif d'enregistrement d'un paramètre vital pour une période prolongée.

Selon l'indication posée par votre cardiologue, l'enregistrement d'un électrocardiogramme (holter rythmique) pour une durée de 24 à 48h pourra être réalisé. De la même façon, un enregistrement de la tension artérielle sur une période de 24h peut être réalisé.

#### Comment ?

Le matériel sera posé par une infirmière. Il vous sera demandé de vivre le plus normalement possible afin d'avoir l'examen le plus proche de la réalité.

Le matériel devra être restitué le lendemain (ou surlendemain selon la durée d'enregistrement souhaitée), afin de permettre l'interprétation des résultats.